

Projet de vie

Notre Résidence « Clos de la Rivelaine » a ouvert ses portes en avril 2021. Elle est une nouvelle construction de l'ancienne maison « Tramontane » qui accueille à ce jour le centre Fedasil.

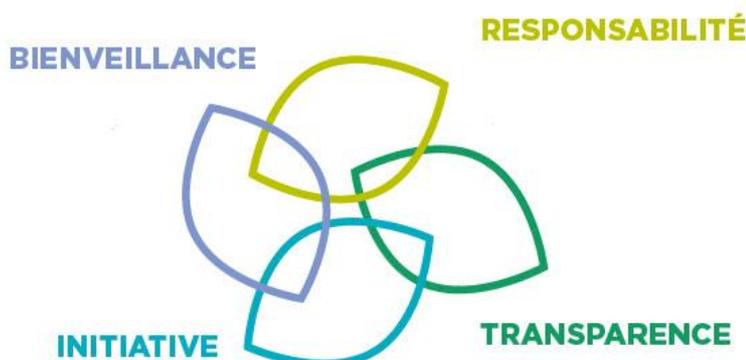
1. Notre mission – nos valeurs

Nous vous accueillons et vous accompagnons au quotidien tout en vous considérant comme des personnes et non comme des « patients ». Notre volonté est de pouvoir vous offrir un lieu où vous vous sentez « comme à la maison », notamment en vous intégrant à la vie collective tout en respectant votre rythme de vie et de choix mais également votre liberté.

Pour ce faire, nous nous engageons à être un partenaire de confiance pour vous et vos proches en poursuivant notre mission « Le Soin à Cœur » : assurer le bien-être des personnes âgées est au cœur de nos préoccupations. Chaque jour, nous mettons tout en place pour vous offrir la meilleure qualité de vie possible à tous.

Ces quatre valeurs fondamentales structurent nos actions au quotidien, et ce, à chaque étape de l'accompagnement auprès vous:

- **Transparence** : nous communiquons de manière ouverte et honnête ;
- **Bienveillance** : nous sommes toujours prêts à servir ;
- **Initiative** : nous aimons les gens qui osent prendre des initiatives et proposent de nouvelles idées visant le bien-être des habitants;
- **Responsabilité** : nous veillons à toujours tenir nos promesses et à assumer la responsabilité de nos erreurs.



2. Notre vision

Nous proposons une nouvelle image de la maison de repos, celle d'une Maison ouverte sur l'extérieur où les personnes qui y habitent disposent de capacités individuelles leur permettant de poser des choix au quotidien. Ces personnes disposent de temps pour pouvoir prendre soin d'eux-mêmes et de participer à la vie en collectivité.

Le Clos de la Rivelaine se veut aussi un lieu de rencontre pour chacun lors d'évènements organisés (fête des voisins, marché de Noël,) ou d'activités quotidiennes pour les seniors du quartier.

La Résidence souhaite être un partenaire actif intégré dans son quartier en s'associant avec les acteurs sociaux, culturels et les voisins.

SLG (Senior Living Group), le groupe dont notre Maison dépend, est sensibilisé à l'approche Montessori. Cette approche tend à considérer le résident comme une personne à part entière disposant de capacités préservées tout en lui permettant de préserver son autonomie et sa liberté de choix.

3. L'établissement

3.1. Offre de services

En capacité totale, la Maison dispose de 93 places.

Les premiers mois d'ouverture, nous activerons 26 lits. Les chambres proposées sont de tailles différentes :

- **Individuelle** (+ - 20m²)
- **Commune** (+ - 26 m²)

Dans cette offre, la Maison proposera 8 places de court séjour. Le court séjour ne peut durer que 3 mois maximum par année civile. Il s'avère être une bonne alternative au domicile si un membre de votre famille ou si une aide du domicile est temporairement indisponible. Il peut également être une suite d'une hospitalisation ou pour une rééducation, avant un retour à domicile ou en attente d'un transfert dans un centre de revalidation.

Finalement, 6 résidence-services d'une capacité de +/- 50 m², sont situées au rez-de-chaussée dans une partie distincte de la Maison. Elle s'adresse à des personnes qui souhaiteraient bénéficier d'un environnement leur offrant bien-

être et sécurité et bénéficier de services hôteliers personnalisés en fonction de ses envies et besoins.

3.2. Situation géographique

Installée au cœur d'un quartier résidentiel calme, le quartier « La Neuville » se situe à moins de 15 minutes à pied du centre de Charleroi. permettant ainsi que la Résidence soit facilement accessible en transports publics.

Bien située, vous avez la possibilité d'accéder aisément aux équipements sportifs (piscine Hélios, patinoire, stade de football, bowling), culturels (théâtre, musée, spectacles, bibliothèque, ...), commerciaux (Rive Gauche, Ville 2, magasins d'alimentation à proximité, restaurants), ainsi qu'à un joli marché hebdomadaire local, leur permettant ainsi de maintenir une vie sociale à l'extérieur.

D'un accès facile, proche du ring de Charleroi, elle dispose également de places de parkings réservés à l'accueil de vos proches et des visiteurs.

3.3. Visite guidée

Face à la résidence, sur la rue de la Rivelaine, vous remarquerez l'entrée de la résidence-service sur votre gauche et l'entrée principale de la maison de repos, ornée d'un sas vitré.

En entrant dans la résidence, durant les heures de bureau, un agent d'accueil vous recevra, vous apportera toutes les informations nécessaires et vous guidera au besoin.

Au **rez-de-chaussée**, plusieurs espaces communs vous sont réservés : une grande salle-à-manger avec vue sur la sublime terrasse suspendue sur le parc verdoyant clôturé entièrement et un spacieux salon.

(photos à intégrer)

Vous y retrouverez aussi le couloir administratif regroupant la direction (Mme Angélique DUGAUQUIER), l'adjointe de la direction (Mme Bosman Nathalie) et l'infirmerie où vous pourrez trouver l'infirmière en chef (Madame LUONGO Giovanna).

Dans le prolongement des bureaux administratifs, vous retrouvez les premières chambres de la Maison.

Pour vous aider dans vos déplacements, la résidence est aménagée de 3 ascenseurs desservant les 3 niveaux.

Chaque étage est agencé de la même manière : 2 ailes composées de chambres et au centre de liaison de ces 2 couloirs, vous retrouvez un espace commun aménagé en salon et espace salle-à-manger équipée chacune d'une kitchenette.

Au premier étage, vous trouverez l'espace du court-séjour et le salon bien-être (coiffure, pédicure, esthétique). C'est également à cet étage que nous retrouverons l'unité adaptée accueillant des personnes présentant des troubles cognitifs. Au point de liaison des deux ailes, vous trouverez une belle terrasse divisée, proposant une vue sur le terril de ...

Au second étage, outre les chambres et les espaces communs (salon et salle-à-manger), vous apercevrez la salle des familles accessibles à tous.

Chaque niveau comprend des espaces sanitaires communs, équipés de baignoires adaptées, accessibles aux personnes se déplaçant aussi en chaise roulante.

Au troisième étage, vous trouverez le local des soignants avec vue sur le salon et la salle-à-manger commune. Des chambres sont également disposées de part et d'autre des deux couloirs.

4. L'accueil

L'entrée en Maison de Repos et de Soins est rarement un choix de vie personnel. Il résulte souvent d'un événement de rupture avec la vie que vous meniez auparavant entraînant une perte d'indépendance et/ou d'autonomie.

De ce fait, nous accordons énormément d'importance à l'accueil des nouveaux habitants et de leur famille.

4.1. La demande de déménagement

Généralement ce sont vos familles ou vos proches qui réalisent les démarches auprès de nous.

Idéalement, nous souhaitons vous faire visiter les lieux avant votre entrée, de convenir avec vous des conditions les meilleures pour votre accueil et votre installation, de vous donner déjà des informations sur la vie de l'institution, ...

Mais ce n'est pas toujours possible, surtout si vous êtes hospitalisé. C'est pourquoi, nous proposons de venir vous rencontrer au sein de votre lieu de résidence au moment de la demande afin de venir faire votre connaissance et de vous présenter la Maison.

4.2. Le jour J du déménagement

Ce jour est un moment important pour vous et votre entourage.

La direction sera là pour vous accueillir et vous accompagner jusqu'à votre chambre. La cheffe infirmière ou un membre de l'équipe viendra ensuite vous rencontrer pour faire connaissance. Ceci sera l'occasion aussi pour vous présenter aux autres résidents, vous proposer une place dans la salle à manger,...

Nous veillerons également à ce que la personne qui est éventuellement venue vous voir au sein de votre lieu de vie avant l'admission soit présente également.

Pour le premier jour, nous vous offrons la possibilité de partager ce repas accompagné de deux membres de votre famille...

Considérée comme votre espace privé, vous avez la possibilité, accompagné si vous le souhaitez par votre famille, de personnaliser votre chambre avec des meubles ou des objets vous appartenant. Pour réaliser les décorations au mur, nous vous proposons de demander l'aide de notre technicien afin de vous proposer des outils adaptés pour les accrocher.

4.3. Les premières semaines

Dans les premiers jours, les membres du personnel viendront se présenter et vous proposeront une visite de toute la maison. Nous réaliserons également avec vous un recueil de vos habitudes de vie (alimentaires, sommeil, sociales, motricité, ...), vos aptitudes et vos aspirations afin de mieux vous connaître et vous proposer les soins adaptés et de qualité.

Nous fêterons aussi chaque entrée en proposant un drink de bienvenue avec tous les autres habitants. Ce sera l'occasion de vous présenter et de vous accueillir au sein de la Maison.

5. Le séjour

Durant tout votre séjour, nous accordons une importance à créer et maintenir un cadre de vie qui soit aussi proche que celui de votre cadre familial, en respectant ainsi votre rythme de vie, vos choix et vos habitudes.

Par exemple, il sera demandé à tout le personnel de vous solliciter de la manière dont vous décidez : appeler par le nom de famille, par le prénom, par votre surnom,... Peu importe le nom choisi, - le vouvoiement sera la règle lorsque le personnel vous interpellera.

5.1. L'accompagnement

Nous vous proposons un accompagnement global et individuel permettant de répondre à vos besoins, votre intimité, votre autonomie tout en vous assurant de la sécurité et du confort.

Nous encourageons également votre participation aux décisions concernant la vie de la Maison à tout point de vue : comités, activités, fonctionnement de la maison, recrutement du personnel, ouverture de la Maison vers l'extérieur, etc.

Dans le respect des convictions religieuses et philosophiques de chacun, vous avez la possibilité d'accueillir au sein de votre chambre un représentant de votre culte.

5.2. La restauration

Nous estimons que les repas représentent des moments importants pour chacun de nous. C'est pourquoi, une attention particulière est donnée à la **qualité** de la nourriture (choix de menus), à la **présentation** des plateaux, à l'adaptation des **textures** (repas et boissons) ou encore à l'adaptation du repas pour les éventuels **régimes** médicaux (diabète de vieillesse, pauvre en sel).

Tous les repas sont **confectionnés** au sein de la cuisine de notre établissement, située à l'étage -1. Les menus sont établis selon les saisons permettant ainsi une variété et supervisés par une diététicienne.

Des comités avec le personnel de cuisine sont mis en place afin de vous donner l'opportunité d'émettre vos avis et suggestions sur ceux-ci. Cela nous permettra d'adapter ensuite les repas dans la mesure du possible.

Nous vous proposons de prendre vos repas :

- soit au sein du **restaurant** de la maison, située au rez-de-chaussée vous permettant ainsi de se rencontrer et de communiquer dans une ambiance conviviale
- soit au sein des salles-à-manger situées à chaque étage, vous permettant de créer des petites bulles plus individualisées avec vos pairs
- soit au sein de votre chambre.

Le service des repas se réalisera sous formes de **buffets** afin de vous laisser l'opportunité de choisir ce que vous désirez manger et en quelle quantité. Cette organisation sera proposée à chaque repas : déjeuner, diner et souper.

Au vu de notre ouverture à la pluralité des valeurs, des croyances et des cultes de chacun, **chaque fête, tant laïques que religieuses**, fait l'objet d'une attention particulière.

Vos proches peuvent venir **partager un repas** avec vous aussi bien en semaine qu'en week-end, moyennant la réservation au préalable pour un souci d'organisation. Une table peut vous être réservée au restaurant ou au sein de la salle des familles. N'hésitez pas à demander les tarifs auprès de l'accueil.

5.3. Les chambres

L'aménagement de votre chambre est laissé à vos bons soins et celui de votre famille. La décoration est libre, chaque chambre étant repeinte entre deux séjours. Afin de vous y sentir bien, si vous le souhaitez, nous vous laissons l'opportunité de peindre un mur de votre chambre de la couleur de votre choix, au besoin avec l'aide de votre famille.

La chambre est votre **espace privé**. Ainsi, chaque membre du personnel doit **s'annoncer avant d'y pénétrer**. Vous êtes libre de pouvoir fermer ou non votre porte. Cependant, en cas d'urgence ou dans un souci de bienveillance, le personnel est autorisé à y entrer.

Chacune des chambres comprend un lit médicalisé, une table, une chaise, un fauteuil, une table de nuit-frigo et une garde-robe, des tentures et une salle d'eau privative avec WC.

Toutes les chambres sont également équipées d'un système d'appel d'urgence (chambre et salle d'eau), d'une télévision avec abonnement TV, d'une connexion internet ainsi que d'un téléphone.

Le nettoyage des chambres et des communs est effectuée par nos soins et ce chaque jour. Les chambres sont nettoyées de façon approfondie une fois par semaine. Les sanitaires le sont quant à eux tous les jours, tout comme le ramassage des poubelles.

Le rangement des chambres, des armoires, du frigo est laissé aux résidents ou aux familles. Toutefois, l'équipe peut vous apporter une aide à cet égard.

5.4. Les visites

Afin que vous puissiez bénéficier d'un maximum de contacts, nous n'imposons **aucune heure de visite**. Nous demandons toutefois de respecter les autres résidents tant pour leur confort, leur tranquillité et leur sommeil.

Ainsi, le personnel pourrait demander à vos proches de quitter la Maison si cela s'avérait perturbant pour le quotidien des autres.

6. Les soins

6.1. Equipe pluridisciplinaire

Les soins sont assurés par la présence journalière d'une **équipe pluridisciplinaire** : une infirmière cheffe, des infirmier(e)s, des aide-soignant(e)s, une éducatrice. Outre l'équipe sur place, des prestataires extérieurs à la résidence circulent dans nos murs : médecins, pédicures médicales, coiffeurs, kinésithérapeutes, etc. Vous avez la liberté de choisir vous-même vos prestataires.

Chaque **nuît**, une présence est garantie par un(e) **aide-soignant(e)**. La bienveillance est donc assurée 7/7j et 24/24h.

6.2. Communication dans l'équipe

A chaque changement d'équipes, la transmission des observations des résidents se fait oralement (matin, après-midi et soir) sur base des notes indiquées dans le dossier de soins informatisé. Nous accordons une importance à la communication dans l'équipe afin de vous proposer un travail de qualité.

6.3. Projet de vie et de soins anticipé

Après votre entrée au sein de la Maison, nous vous rencontrerons avec votre famille afin d'établir votre **projet de vie individualisé**. Il sera question de récolter les informations nécessaires pour lister les tâches et actions du personnel à votre égard en fonction de vos souhaits, envies, habitudes de vie,...

Quelques temps après l'entrée du résident, nous vous proposons de compléter un **document sur les soins que vous souhaitez pour l'avenir** (hospitalisation ou non, acharnement ou non, soins thérapeutiques ou soins de confort, désignation éventuelle d'un mandataire, volontés après décès,...). Nous l'appelons « **projet de soins anticipés** ». Vous pouvez faire appel à vos proches pour remplir ce document. Cette démarche est pour nous essentielle afin de pouvoir vous accompagner au mieux selon vos envies et choix.

Un code couleur correspondra à chaque choix et sera facilement visualisé sur votre dossier médical.

6.4. Stimulation de la continence

Le **maintien ou la rééducation de la continence** est incontestable dans notre projet de vie car nous pensons qu'elle est une condition du maintien de la dignité et de l'autonomie. L'incontinence pourrait être ressentie comme une dévalorisation de soi, tout comme elle peut, aussi, être un signe de dépression à ne pas négliger. Elle engendre souvent de la honte qui peut amener à un repli sur soi, un isolement social. C'est pourquoi, nous vous proposerons un **accompagnement aux toilettes** en alternative aux protections systématiques.

6.5. Hydratation

Chaque jour, l'équipe passera auprès de vous pour vous **proposer une boisson chaude (café, thé,...) ou fraîche et rafraichissante**. Les saveurs et la fréquence dépendront également de la saison (par exemple, en cas de canicule, les tours d'hydratation sont plus fréquents) et de vos préférences.

6.6. Mobilisation

Nous souhaitons que vous puissiez être **mobilisé au maximum chaque jour** pour encourager et préserver votre autonomie et indépendance. C'est pourquoi, nous vous proposerons quotidiennement des activités qui vous feront bouger (sortir de la chambre, se rendre aux toilettes, se mettre au

fauteuil, aller manger au restaurant, choisir vos repas au buffet même si vous mangez en chambre, participer aux activités de la vie en collectivité et/ou occupationnelles, sortir de la résidence, ...).

6.7. Contention

Dans cette optique, nous **essayerons toutes les alternatives avant de proposer une contention**. La seule contention physique que nous proposerons à vous et vos proches (familles et médecin traitant) sont les **barres de lit**.

A cet égard, un document est toujours établi, qui indique les motifs justifiant ces mesures d'exception ainsi que le début de l'application et la durée estimée de ce traitement ; ce document est signé conjointement par le médecin traitant, l'infirmière responsable et la famille pour information.

De façon hebdomadaire, en équipe pluridisciplinaire, nous **réévaluons** le besoin de la continuité de la contention mise en place. Cette mesure doit toujours servir vos intérêts, et en aucun cas ceux du personnel.

6.8. Soins de confort

Suivant vos directives et souhaits en matière de soins futurs, nous vous accompagnerons jusqu'au bout, c'est-à-dire que nous vous proposerons des **soins adaptés**, dits de confort ou palliatifs en restant dans votre Maison. Les membres de l'équipe sont formés à cet égard et dans certaines situations, l'équipe de soins palliatifs à domicile de notre région, appelée «Equipe de soutien en soins palliatifs Charleroi sud-Hainaut » vient en support de la nôtre.

Au sein de la Maison, la **question de l'euthanasie n'est pas évitée**. Le droit à votre dignité s'exprime également dans le respect de son choix. Nous considérons que la mort fait partie de la vie. Un accompagnement spirituel peut donc vous être proposé dans le respect de vos convictions: visites de bénévoles de l'équipe pastorale, venue du ministre de culte, accueil des familles, etc.

7. Le personnel

Il est demandé au personnel de votre Maison d'adhérer à une **charte éthique** du Groupe ainsi qu'à un **code de conduite SLG**.

La Charte définit les attentes du Groupe envers ses collaborateurs dans leurs prises de décisions au quotidien et dans leurs relations avec les autres parties prenantes.

A titre d'exemple, nous attendons que chaque membre du personnel suive les lois et réglementations en vigueur, notamment en respectant et appliquant les directives/mesures de la Maison et les décisions prises en équipe pluridisciplinaire.

Il est également attendu de chaque personne de respecter les droits et la dignité de chaque être humain qu'il rencontre, tant vous, que vos familles, proches et tout autre collaborateur/visiteur.

D'autre part, la Maison veille à promouvoir et organiser la **formation continue** du personnel. A cet effet, un plan de formation individualisé est élaboré afin de lui permettre d'améliorer la qualité de son travail et de s'ouvrir à des nouveaux aspects de sa fonction.

En vue de proposer des soins de bonne qualité, nous travaillons avec une **équipe pluridisciplinaire** composée de différentes disciplines disposant de ses compétences spécifiques mais constituant ainsi une complémentarité. C'est pourquoi, chaque discipline est définie de par sa place, son rôle, ses compétences et responsabilités dans une description de fonction spécifique. Des procédures ont été élaborées pour aider le personnel à avoir une cohérence dans sa pratique.

Lors de **réunions régulières**, l'équipe définit le projet de vie individualisé avec vous, les objectifs à atteindre et les différentes interventions de chacun et veille à la qualité de la transmission des informations.

Voici la composition de l'équipe à ce jour :

7.1. La directrice

Madame Angélique Dugauquier, à la direction de l'établissement est responsable du bon fonctionnement de la Maison. Sa porte est ouverte pour vous, vos proches et le personnel.

7.2. L'adjointe de la direction

Madame Nathalie Bosmans est disponible en majorité à l'accueil pour toutes questions, suggestions, commentaires, prises de RDV (coiffeur, pédicure,

etc...). Elle est le premier contact avec les familles (téléphone, visite, etc.), gère la permanence téléphonique, l'administratif et la facturation de la Maison. L'accueil est à votre disposition tous les jours (du lundi au vendredi) de 8h30 à 16h30.

7.3. L'infirmière en chef

L'infirmière en chef est responsable du personnel soignant et de la bonne réalisation des soins.

7.4. Les infirmier(e)s

Ils s'occupent de votre suivi médical, vous prodiguent les soins nécessaires, gèrent et veillent à la bonne distribution de vos médicaments. Ils collaborent régulièrement avec votre médecin traitant et tout prestataire de soin (spécialiste, ophtalmologue, hôpitaux, kinésithérapeutes, ...).

7.5. Les aide-soignant(e)s

L'aide-soignant(e) vous propose une stimulation et/ou aide au besoin pour vous prodiguer vos soins d'hygiène, veille à votre bien-être, vous accompagne au besoin lors des repas,...

7.6. L'éducatrice (animatrice)

L'éducatrice de la maison de repos développe un programme d'activités de loisirs (ateliers mémoire, bricolage, excursions, jeux de société, relaxation, ...). Elle vous diffuse également l'information des spectacles et activités organisés sur l'entité. Elle favorise les rencontres institutionnelles et intergénérationnelles. Elle vous proposera une aide pouvant être de remédiation, de prévention ou de soutien à votre autonomie.

7.7. Le technicien (ouvrier polyvalent)

La Maison dispose d'un technicien qui est responsable de la maintenance du bâtiment. Il est présent du lundi au vendredi. Il veille à réparer toutes les déficiences techniques signalées dans un cahier de réparation qui se trouve dans le bureau de l'adjointe de direction.

7.8. Le chef cuisinier

Un chef cuisine vous prépare et vous propose les meilleurs repas possible, confectionnés sur place. Il est également responsable du respect des règles

d'hygiène au sein de la cuisine et gère toutes les commandes liées à l'alimentaire.

7.9. Le personnel hôtelier

L'équipe hôtelière comprend différentes fonctions et tâches : l'entretien des communs, des chambres et des bureaux ; le service des repas ; l'entretien de la cuisine ainsi que la vaisselle des repas.

7.10. Stagiaires

Nous accueillons volontiers des stagiaires au sein de la Maison. Il nous semble essentiel de pouvoir partager avec eux notre expérience et questionner nos pratiques par leurs questionnements.

Nous accueillons également d'autres membres soignants mais qui ne relèvent pas de notre responsabilité en tant qu'employeur. En effet, vous êtes libre de pouvoir choisir votre **médecin traitant**, votre **kinésithérapeute** indépendant,...

Nous avons également un partenariat avec un **coiffeur** et une **pédicure**, qui viennent chaque semaine au sein de la maison. Ces services sont à votre disposition mais non-obligatoire. Ainsi, vous êtes libre de maintenir votre prestataire que vous aviez avant votre entrée à la Maison de repos.

8. La participation

Votre participation et votre bien-être sont deux éléments essentiels de la vie de la Maison.

Considérant l'établissement comme **votre Maison en premier lieu**, votre participation au sein de la Maison est la bienvenue. Certes, des animations seront proposées la journée, mais vous êtes libre de vous **investir dans des tâches de la vie quotidienne**: réfection de lits, dépoussiérage de votre chambre, hydratation des plantes, mise à jour du calendrier, visites de la Maison pour les nouveaux entrants, mettre la table au restaurant, participer à la cuisine, ... Autrement dit, vous êtes libre de continuer à réaliser les tâches que vous faisiez avant votre entrée.

Dans le respect de vos choix, souhaits, envies, les activités doivent être envisagées comme un **plaisir** et vous permettre de **maintenir vos capacités physiques, intellectuelles et morales le plus longtemps possible**. Pour ce faire, les animations varient en fonction de vos propositions, suggestions, ... A titre d'exemple, nous pouvons mettre en place des activités sportives douces,

activités de réminiscence (exercices de la mémoire, chansons, quizz musical et/ou de culture générale,...), activités manuelles (tricot, fabrication de cartes de vœux, ...), activités culinaires, sorties extérieures (marché hebdomadaire, promenade, ...), ...

Le planning des activités est réalisé en concertation avec vous tous et affiché dans les différents étages au niveau des valves et ascenseurs.

Régulièrement, nous organisons des **comités de résidents** relatifs à différents thèmes : comité repas, comité animations, comité des fêtes, comité projet de vie, ...

Nous organisons également des **conseils des résidents et des familles**, ... Lors de ces moments, vous et vos proches sont invités à partager votre ressenti, s'exprimer, formuler des suggestions, des remarques, sur l'organisation de la Maison, sur la vie en communauté,... Après chaque conseil, un rapport est rédigé, qui peut être consulté aux valves de l'entrée. Les autorités communales sont également invitées à participer à ce conseil.

9. Les partenariats

9.1. Familles/proches

La place des familles, des amis et des proches dans la Maison est très importante. Nous les considérons comme des **partenaires incontournables**, parce qu'ils connaissent et représentent souvent des piliers pour les résidents. De plus, ce sont des personnes que nous rencontrons régulièrement puisque les proches peuvent venir participer à la vie de la Maison (participation aux activités, fêtes, sorties, partager un repas, apporter de l'aide nécessaire lors des repas, donner leurs avis lors des comités,...).

Les résidents peuvent décider en concertation avec leurs familles/proches, de **leur laisser la gestion de certains aspects de leur vie** : entretien du linge personnel, achats de certains matériels (nécessaires de toilette, vêtements, sucreries,...), gestion du courrier,...

9.2. Partenaires sociaux-culturels

Nous souhaitons proposer une vision dynamique de la Maison. C'est pourquoi, nous positionnons l'établissement en tant que **Maison ouverte et sociale**, c'est-à-dire que :

- nous nous inscrivons dans une perspective de cohésion sociale avec les associations et les services de la Commune ;
- nous accueillons volontiers des bénévoles pour prendre en charge des activités d'animation ou de bien-être ;
- nous établissons des collaborations avec des écoles de la région dans le but d'accueillir des étudiants ;
- nous favorisons des activités intergénérationnelles et multiculturelles, car nous souhaitons permettre la transmission de valeurs et de savoirs ;
- nous vous informons des activités de la vie citoyenne afin de vous laisser l'occasion d'y participer ;
- ...

10. Les perspectives futures

10.1. L'unité adaptée

Nous proposerons pour les personnes qui le nécessite, une unité spécialisée pour des personnes présentant des troubles cognitifs avec une prise en charge adaptée et sur base du modèle « comme chez soi ».

La philosophie que nous souhaitons y développer est complémentaire à celle de toute la Maison : une communauté participative basée sur l'entraide. Nous offrirons un cadre proche de celui de la Maison familiale, où l'on aide à préserver l'autonomie individuelle et collective des résidents.

Cette petite unité de vie pourra accueillir 12 personnes.

Un membre du personnel y sera en permanence de 7h à 21h. Le personnel sera stable et pluridisciplinaire afin de proposer un cadre rassurant pour les résidents. Le personnel qui va y travailler aura fait le choix délibéré d'accompagner quotidiennement ces personnes.

Les familles seront également intégrées à l'unité, car elles nous semblent comme dit précédemment, des partenaires incontournables pour les résidents, d'autant qu'elles représentent un ancrage et les repères du passé pour ces personnes.

Les familles pourront participer à la vie de la Maison également, tout en prenant part aux activités proposées ou en organisant une activité avec son proche.

L'unité sera située au premier étage : une belle terrasse lui sera réservée.

L'organisation de la Maison sera rythmée par l'accompagnement des actes de la vie quotidienne. Cependant, il se peut également que certains jours,

on se repose également. A la Maison, nous ne faisons pas toutes les après-midi, des activités récréatives, jeux de société,...

La charge la plus importante dans une Maison concerne l'entretien et l'alimentation : préparer les plats, cuisiner, essuyer la vaisselle, plier le linge, débarrasser la table, balayer, ... Ainsi, au sein de cette unité, la communauté s'organisera autour de ces différentes activités.

L'unité disposera de beaux espaces communs : un salon et une salle-à-manger équipée d'une cuisine.

Pour respecter les règles de l'AFSCA, les plats seront préparés par notre personnel au sein de la cuisine de la Maison, mais pourront être finalisés au sein de l'unité.

Les plats seront servis dans du matériel professionnel mais d'un caractère familial : mijoteuses en fonte, plats pyrex, ... Les plats seront présentés au milieu de la table, permettant ainsi aux résidents de pouvoir se servir s'ils le désirent mais également de choisir la quantité désirée.

La cuisine permettra de pouvoir réaliser des animations culinaires telles que des pâtisseries, gâteaux, réchauffer des plats,...

Nous souhaitons que notre unité adaptée soit un lieu de vie agréable, stimulant et convivial où vous pouvez y trouver votre place.

Ce service est considéré comme un tremplin. Ainsi, des critères d'admission de sortie seront déterminées. Il n'est pas toujours envisagé qu'une personne y reste tout son séjour. Ce lieu est un espace où nous accueillons des personnes qui bénéficient d'une certaine autonomie. Lorsque les soins prédominent dans votre accompagnement, nous proposerons un transfert au sein de notre section « MRS ». Nous souhaitons que cette unité soit en continuité, en lien avec les autres services de la Maison.

10.2. Activation des lits maison de repos et de soins

A l'ouverture de la Maison, seuls les court-séjours et les lits Maison de Repos seront activés. C'est pourquoi, nous avons créé des collaborations avec deux autres établissements de notre groupe pour accueillir au besoin les personnes qui nécessiteraient des soins plus importants. Il s'agit des établissements suivant : l'Arche de Vie située à Ransart et les Jours Heureux à Lodelinsart.

11. Conclusion

Le **vieillessement n'est pas une maladie**, on n'en guérit pas. L'important est donc **d'être heureux et de vivre pleinement** au sein d'un **lieu accueillant, bienveillant et sécurisant**. La dépendance physique peut s'installer chez une

personne mais en aucun cas, son aptitude à l'auto-détermination ne s'efface. C'est clairement la vision que nous souhaitons poursuivre et **co-construire cela ensemble**.

La dynamique au sein de la Maison est évolutive et s'adaptera à vos besoins et à vos souhaits.

« Clos de la Rivelaine se doit d'être une Maison où il fait bon vivre ! »